Nations Unies $E_{\text{C.12/67/D/87/2018}}$



Distr. générale 30 avril 2020 Français

Original: espagnol

Comité des droits économiques, sociaux et culturels

Décision adoptée par le Comité en vertu du Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels concernant la communication nº 87/2018*

Communication présentée par : H. B. et autres

Au nom de: Les auteurs et leurs enfants

État partie : Espagne

Date de la communication: 12 décembre 2018

Objet: Expulsion des auteurs d'un logement pour

occupation illégale

Question(s) de fond : Droit à un logement suffisant

Article(s) du Pacte : 11 (par. 1)

Réuni le 5 mars 2020, le Comité des droits économiques, sociaux et culturels, ayant pris note du désistement des auteurs après qu'un logement de remplacement leur a été accordé, a décidé de mettre fin à l'examen de la communication nº 87/2018, conformément à l'article 17 de son règlement intérieur provisoire relatif au Protocole facultatif.

^{*} Adoptée par le Comité à sa soixante-septième session (17 février-6 mars 2020).





